

Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université du Jeudi 29 octobre 2020, à 16h15, en ligne

Présidence:

Mme Marine Antille (PAT-Centre)

Secrétariat :

Mme Ariane Morin (Prof. – FDCA)

Direction:

Mme Nouria Hernandez, Rectrice

M. François Bussy, Vice-recteur

M. Benoit Frund, Vice-recteur

M. Martial Pasquier, Vice- recteur

Mme Deborah Philippe, Vice-rectrice

M. Gorgio Zanetti, Vice-recteur

Doyens présents :

M. Jean-Philippe Bonardi, HEC

M. Jacques Ehrenfreund, FTSR

M. Dave Lüthi, Lettres

M. Laurent Moreillon, FDCA

Doyen excusé:

M. Jean-Daniel Tissot, FBM

Membres présent-e-s :

Mesdames Meyi Pellerin, Sandra Félix, Estelle Doudet, Valentine Robert, Anne-Laure Sabatier, Olivia Edelman, Farinaz Fassa Recrosio, Sabrina Failo, Stéphanie Grand, Amelia Amiguet,

Messieurs Olivier Bauer, Stefano Torres, Nicolas Sacroug, Lucas Klotz, Laurent Le Forestier, Lorenzo Tomasin, Mountazar Jaffar, Marc Perrenoud, Bernard Voutat, Marc-Olivier Boldi, Xavier Castaner, Julian Marewski, Navid Samadi, Pascal St-Amour, Lukas Baumgartner, Romain Götz, Jean Ruegg, Blaise Genton, Olivier Phan, Julien Puyal, Christian Widmann, Daniel Rod,

Membres excusé-e-s:

Madame Claire Voirol

Monsieur Brian Favre



Ordre du jour

- 1. Accueil et bienvenue de la Présidente
- 2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs trices
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 01.10.2020 (annexe)
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 15.10.2020 (annexe)
- 3. Communications du Bureau
- 4. Communications de la Direction
- 5. Élection complémentaire à la Commission Législative
- 6. Renouvellement du Bureau du Conseil
- 7. Avis de droit
- 8. Divers et interpellations

1. Accueil et bienvenue

La présidente du Conseil de l'Université Marine Antille accueille les personnes présentes.

2. Formalités

Mode de vote : le CU accepte à l'unanimité que le vote ait lieu en mode « sondage » et, concernant le point 6 de l'ordre du jour, en mode « survey » (à l'aide de Limesurvey) dans la mesure où le vote à bulletin secret est requis pour le renouvellement du bureau du CU.

Adoption de l'ordre du jour : la présidente Marine Antille propose que les questions objet des points 7 et 8 de l'ordre du jour soient renvoyées à la séance du 26 novembre 2020 et informe le CU que la résolution mentionnée au point 9 de l'ordre du jour a été retirée. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté par 32 oui et 1 abstention.

Adoption du PV de la séance du 1^{er} octobre 2020: ce PV est adopté par 27 oui et 4 abstentions.

Adoption du PV de la séance du 15 octobre 2020 : ce PV est adopté par 24 oui et 7 abstentions.

3. Communications du bureau



La présidente Marine Antille porte les faits suivants à la connaissance du CU :

- Le rapport sur l'élection du recteur a été transmis au Conseil d'Etat
- Le mandat du bureau actuel prend fin aujourd'hui. Les personnes qui ont composé ce bureau resteront à disposition pour compléter avec la CSR le vade-mecum relatif à la procédure de sélection du recteur/de la rectrice.
- Le site du CU a été entièrement revu et mis à jour.

4. Communications de la Direction

Le vice-recteur Gorgio Zanetti informe le CU que le Conseil d'Etat est en train de modifier partiellement le RLUL. Il présente l'historique et les éléments principaux de cette modification et précise que cela pourrait amener le CU à devoir modifier à son tour le RGE.

La rectrice Nouria Hernandez présente au CU les résultats positifs d'une enquête menée auprès de la communauté UNIL sur les conditions d'étude et de travail durant le semi-confinement du printemps 2020. Elle communique également des informations sur les résultats des examens de juin et d'août 2020 et sur l'augmentation du nombre d'étudiant.e.s à l'UNIL.

La rectrice Nouria Hernandez informe en outre le CU, que la Direction a reçu 488 demandes de prolongation de CDD (sur 1329 CDD recherche); à ce jour 294 de ces demandes ont été acceptées, 10 refusées et 184 sont en cours de traitement. Elle précise que l'impact budgétaire total des prolongations de CDD devrait être de CHF 7.56 millions, dont CHF 4.75 millions sur les fonds de l'Etat.

La rectrice Nouria Hernandez et le vice-recteur Benoit Frund expliquent par ailleurs comment les décisions prises par le Conseil Fédéral le 28 octobre 2020 vont être mises en œuvre à l'UNIL. En réponse à des questions d'Ariane Morin et de Xavier Castaner, ils ajoutent d'une part qu'il est probable que le Conseil d'Etat adopte un nouvel arrêté urgent relatif à l'enseignement, celui du 8 avril 2020 ayant expiré le 15 octobre 2020 et, d'autre part, que le secret médical empêche la Direction d'avoir des données précises sur les cas de contagion sur le campus, même si l'on constate que beaucoup de collaborateurs sont en arrêt maladie; néanmoins, le médecin cantonal n'a pas connaissance de cluster à l'UNIL.

Le vice-recteur Benoît Frund informe le CU que la commission ad hoc du Grand Conseil a adopté un crédit d'étude de CHF 4.8 millions pour le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour la faculté des HEC et la FDCA d'ici à 2027. Le Grand Conseil se prononcera sur l'octroi de ce crédit en décembre 2020. Sur question de Daniel Rod, il confirme que le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour les sciences de la vie suit normalement son cours, après avoir été modifié depuis la phase du concours d'architecture.



5. Élection complémentaire à la Commission législative

Olivier Bauer, président de la CL, rappelle brièvement le rôle de cette commission.

Sur appel à candidatures de la présidente Marine Antille auprès des représentant.e.s des étudiant.e.s, M. Navid Samadi présente sa candidature. Il est élu par 23 voix et 8 abstentions.

6. Renouvellement du bureau du CU

Président.e :

- La présidente Marine Antille annonce qu'elle ne se représente pas pour un nouveau mandat. La rectrice Nouria Hernandez, et, au nom du CU, le vice-président Lorenzo Tomasin la remercient pour son travail.
- Marc-Olivier Boldi (CI HEC) présente sa candidature pour la présidence du CU. Il est élu dans cette fonction par 27 oui et 4 abstentions.
- Comme nouveau président du CU, Marc-Olivier Boldi demande à Marine Antille si, pour des raisons d'organisation, elle consent à assumer la direction de la fin de la séance en cours du CU. Celle-ci accepte qu'il soit procédé ainsi.

Vice-président, secrétaire et autres membre du bureau : aucun.e autre candidat.e ne s'étant présenté.e, les personnes suivantes sont élues tacitement au bureau du CU :

- Vice-président : M. Lorenzo Tomasin (prof. Lettres)
- Secrétaire : Mme Ariane Morin (prof. FDCA)
- Autres membres du bureau : MM. Lucas Klotz (étudiants Lettres), Olivier Phan (CI FBM) et Daniel Rod (PAT Centre).

7. Avis de droit

Présentation : Marine Antille présente l'avis de droit de la DGES sur le huis-clos (art. 21 LUL et art. 24 RI)

Discussion : la rectrice Nouria Hernandez rappelle le contexte dans lequel cet avis de droit a été élaboré. Ariane Morin propose au CU d'entrer en matière sur les questions soulevées dans cet avis de droit et de les soumettre à la CL, en vue d'une éventuelle modification de l'art. 24 RI.

Vote: le CU accepte d'entrer en matière sur l'avis de droit de la DGES par 22 oui et 3 abstentions. Il se prononce en faveur d'un renvoi à la CL par 22 oui et 4 absentions.



8. Divers et interpellations

Ariane Morin demande quand le site COVID-19 de l'UNIL sera actualisé, pour tenir compte notamment de la nouvelle campagne d'affiches de l'OFSP. Marc de Perrot, secrétaire général de l'UNIL, lui répond que cela sera fait d'ici quelques jours.

La rectrice Nouria Hernandez en appelle à la solidarité et à la prudence de toute la communauté UNIL dans la période difficile qui s'annonce et souhaite une bonne santé à chacun.e.

Le président du CU Marc-Olivier Boldi rappelle que la prochaine séance du CU aura lieu le 26 novembre 2020.

La séance est levée à 18h20.

CONSEIL DE L'UNIVERSITE

Marc-Olivier Boldi, Président